

PROGRAMME DÉTAILLÉ ACES POUR HOUILLES

Table des matières

TRANSITION ÉCOLOGIQUE	2
DÉMOCRATIE LOCALE / VIE DES QUARTIERS	3
URBANISME	5
SOCIAL.....	7
SÉCURITÉ : « UNE VILLE QUI PROTEGE »	8
ÉDUCATION / PETITE ENFANCE	9
JEUNESSE.....	11
SPORTS	12
VIE ASSOCIATIVE	13
FINANCES	15
L'INTERCOMMUNALITÉ	16



ALTERNATIVE **C**ITOYENNE
ECOLOGIQUE & **S**SOLIDAIRE

TRANSITION ECOLOGIQUE

Mener une politique de sobriété énergétique

- Faire un audit des pertes d'énergie dans les bâtiments publics dès le début du mandat et mettre en place un plan pluriannuel d'isolation des bâtiments publics.
- Promouvoir les aides à l'amélioration de l'habitat auprès du public et accompagner les particuliers dans les démarches correspondantes.
- Veiller à ce que les bailleurs respectent leurs obligations en matière d'isolation des logements lors d'une conférence annuelle des bailleurs.
- Optimiser l'éclairage des bâtiments et des rues sans rogner sur la sécurité.
- Investir dans les énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, chauffe-eau solaires).
- Construire les nouveaux équipements de manière exemplaire du point de vue environnemental. S'engager vers une sobriété numérique.

Protéger la ressource en eau

- Inciter à l'implantation de citernes de récupération d'eau de pluie, dans le domaine privé et en installer sur les bâtiments publics.
- Planter des plantes vivaces et résistantes plutôt que des plants jetés chaque année.

Réduire les déchets, améliorer le tri

- Réussir le tri sélectif dans les lieux publics (salles de sport, la rue, les écoles...) : la municipalité doit être exemplaire.
- Améliorer le tri dans les logements collectifs.
- Favoriser avec l'aide de la Communauté d'Agglomération le compostage, public et privé, notamment en pied d'immeubles.

Favoriser les mobilités actives (marche, vélo), améliorer les déplacements

- Améliorer les trottoirs, leur revêtement, leur largeur selon un plan pluriannuel.
- Donner la priorité aux piétons sur les vélos, aux vélos sur les véhicules à moteur.
- Expérimenter, en concertation avec les commerçants, la piétonisation de portions de rues.
- Améliorer le Plan Vélo actuel, avec l'aide des services de la Communauté d'agglomération : créer des pistes/bandes cyclables sur les axes principaux, créer des zones 30, créer davantage de places de stationnement, mettre en place un service de vélos en libre-service.
- Revoir le plan de circulation de la ville ; créer une zone de rencontre (20 km/h) dans le secteur de la gare.
- Consulter la population sur la mise en place de navettes régulières reliant la gare et le centre-ville depuis les points excentrés.
- Réaménager le parking de la place Michelet, revoir les accès.

Mettre en place une restauration municipale innovante

- Tendre vers le 100 % d'aliments bio dans les cantines, et privilégier les circuits courts en soutenant les producteurs locaux et les AMAP.
- Diminuer les quantités et améliorer la qualité des viandes servies dans la semaine en instaurant un 2^{ème} repas végétarien par semaine.
- Charte "Cantine sans plastique" signée.

Créer des lieux de réemploi, de réparation et de collecte des objets

- Inciter au partage et au réemploi des objets : créer une maison des échanges.
- Réparer plutôt que jeter : créer une ressourcerie.

Végétaliser la ville et préserver la biodiversité

- Végétaliser la ville : mettre en place une charte de l'arbre, végétaliser murs et toits, créer des corridors verts, créer une « forêt urbaine » dans le parc Charles de Gaulle, mettre en place un droit pour les habitants de végétaliser la ville.
- Créer un mur végétal le long de la voie ferrée et y installer des panneaux solaires,
- Réviser le PLU afin de protéger au maximum les espaces naturels publics et privés.

Protéger la faune urbaine

- Faire de Houilles une ville refuge pour les oiseaux avec la LPO.
- Créer un pigeonnier, par exemple dans le parc Charles de Gaulle, afin de contrôler la population de pigeons par d'autres moyens que l'euthanasie en caissons.
- Identifier, stériliser et soigner les chats errants avec l'aide d'une association locale .

Sensibiliser, Informer sur la Transition Ecologique

- Mener des actions pédagogiques et ludiques via les associations locales.
- Mettre en place des formations pour réapprendre à aimer la nature.
- Organiser avec la coopération des services de l'intercommunalité une semaine de l'environnement ainsi que des conférences-débats.
- Mettre en place un label "bâtiment vert". Ce label récompensera les personnes ayant fait l'effort de végétaliser leur bâtiment qu'il soit privé ou public.

DEMOCRATIE LOCALE / VIE DES QUARTIERS

Démocratie participative

- Donner aux habitants des quartiers la capacité à proposer, délibérer et choisir une partie des orientations et investissements les concernant.
- Reconnaître le secteur associatif afin qu'il soit acteur des engagements pris par la municipalité au travers de convention d'objectifs et de moyens.
- Informer régulièrement les citoyens des décisions prises par la municipalité.

Le Forum

Le Forum est un lieu de rencontres, d'animations, de formation, d'information et de débats permettant aux Ovillois.es (y compris les jeunes de – de 18 ans et les Ovillois.es non ressortissants de la communauté européenne) de s'impliquer dans les décisions de la ville. Il permettra, en outre, de réunir régulièrement élu.e.s, Ovillois.es et expert.e.s de la société civile pour élaborer ensemble les projets structurants de la ville.

Dans une optique de modernisation de l'évaluation des politiques publiques, nous permettrons à chaque Ovillois.e.s d'apporter un regard critique sur les mesures mises en œuvre par la ville, lors de deux temps forts de la mandature : à mi-mandat et à la fin du mandat.

La maison de quartier = « le tiers lieu »

Pour créer du lien social, permettre aux habitants de se retrouver dans un lieu dans chaque quartier pour partager des moments d'échanges et de convivialité. Cet espace sera autogéré par les habitants eux-mêmes

Les commissions municipales et extra-municipales

Pour rendre pleinement réaliste l'exercice d'une démocratie permettant aux Ovillois.e.s de participer aux processus de décisions avec les élu.e.s de façon régulière, nous créerons des commissions municipales dites extra-municipales. Ces commissions, permettant de décider des orientations de la ville dans plusieurs domaines, intégreront une participation citoyenne sur la base d'un tirage au sort d'Ovillois.es. et de représentants associatifs.

Les comités de quartiers

Composés d'Ovillois.es volontaires et tiré.e.s au sort et de représentant de l'équipe municipale, les comités de quartier sont une véritable courroie de transmission entre les élu.e.s et les Ovillois.es du quartier. C'est un vecteur de communication qui fonctionne dans les 2 sens. Ils ont notamment vocation à préparer des rencontres entre les élu.e.s et les habitant.e.s du quartier. Ces comités de quartiers éliront un représentant pour une durée de 2 ans afin de faire remonter les problèmes à l'équipe municipal.

Budget Participatif

5% du budget d'investissement sera décidé par les habitants, en leur permettant de proposer des projets et de les voter. Tous les habitants de plus de 16 ans sans distinction de nationalité pourront agir sur l'action municipale. Ces projets seront construits en collaboration avec les comités de quartier et la municipalité.

Après une première phase d'expérimentation dans un des quartiers de la ville, ce mécanisme sera évalué afin d'être généralisé à l'ensemble des sept quartiers de Houilles.

Ce budget sera également décliné au niveau des écoles primaire afin de permettre aux enfants d'investir dans leur école, de comprendre et de s'imprégner des mécanismes de la participation.

Le concept des « Engagés »

Afin de permettre l'investissement des citoyens dans leur ville, nous proposerons des formations sur les thèmes de la démocratie locale (prise de parole en public, enjeux de la ville du futur, sur la résilience, sur les finances d'une ville, compétence de la ville, interco ...), de la transition écologique (permis de végétaliser, faciliter le 0 déchet ...) et sur d'autres thèmes à définir. Ces formations devront avoir lieu le soir ou le week-end afin de permettre à tous de participer.

La création d'une « Charte de la participation citoyenne »

Cette charte devra encadrer la participation des citoyens dans la vie de la cité, leurs droits, leurs devoirs ainsi que ceux de la mairie. Cette charte sera co-construite avec l'ensemble des habitants en toute transparence puis votée par ces derniers.

Création des Assises de la ville qui permettront de préparer et de présenter un véritable bilan de mi-mandat.

Création d'une délégation démocratie locale et de la vie des quartiers.

URBANISME

Actuellement les questions sur l'urbanisme sont fréquentes dans la population Ovilloise et dans toutes les catégories d'habitants, locataires ou propriétaires. Les opérations publiques ou privées sont perçues par de très nombreux Ovillois comme des erreurs urbanistiques et parfois entraînent des mobilisations par la création d'associations dont les membres ont des préoccupations contraires.

Le PLU est à l'origine de la colère. Il faut reconnaître que le Maire a réussi à créer deux insatisfactions.

- **Augmenter la population sans répondre aux besoins de celle-ci.**
- **Ne pas répondre aux obligations de la loi SRU par l'adoption d'un PLU très attirant ... pour les promoteurs.**

Notre position depuis son élection n'a pas varié :

- Pour répondre à la loi, nous souhaitons la construction de logements sociaux par des opérations diluées dans le tissu existant avec le principe, autant que faire se peut, de mettre en réserve foncière des terrains pour répondre aux futurs besoins de la population en équipements (crèches, écoles, gymnase, stade etc.)
En pratiquant de la sorte nous espérons nous approcher des 20% de logements sociaux **dans un premier temps.**
- Parallèlement, les opérations privées de 5 logements et plus devront contenir 30% de logements sociaux pour nous permettre de ne pas trop perdre en % sur les nouvelles constructions ou agrandissements inférieurs à 10 logements.
- Il ne faut pas perdre de vue que le **PLHI** (Programme Local de l'Habitat Intercommunal) de la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine prévoit la construction de 6665 nouveaux logements **pour la période 2016-2021 dont 1732 pour Houilles.**

Il faut trouver le biais pour ralentir les opérations privées et publiques, dans une moindre mesure, pour prendre le temps de répondre aux demandes : créations de crèches, d'écoles élémentaires (restructurer ou créer) , de gymnases...sans parler des mises aux normes et des mesures de sécurité indispensables.

Une révision du PLU s'impose.

Il est nécessaire

- **de descendre l'obligation des 30% de logements sociaux dès 5 logements (au moins 1/5)**
- **de créer un véritable service logement en lien avec un véritable service de l'urbanisme : nous restructurerons les services de l'Urbanisme et nous mettrons en place un accueil digne de ce nom des administrés en créant un bureau d'accueil et de service à l'usager (et pas seulement les services techniques).**

Le service logement aura pour vocation de

- Permettre la permutation des habitants actuels (logement grand contre plus petit et le contraire).
- Recenser les biens vacants sans maître dans le but de préempter en cas de besoin ou au minimum d'aider à la recherche d'héritiers qui, en cas de vente, nous donneront quelques droits de mutation.
- Rechercher des réserves foncières en étudiant chaque quartier pour repérer les biens en mauvais état, susceptibles de convenir à un futur équipement.

Pour contribuer à résoudre les problèmes récurrents de stationnement, nous envisagerons les possibilités de **situer les parkings prioritairement en sous-sol**.

Pour éviter une urbanisation anarchique des zones pavillonnaires et pour que l'aménagement suive les constructions là où elles auront lieu, nous mettrons en place :

- De larges zones pavillonnaires où le maintien de l'espace naturel sera préservé et où on évitera de fragmenter les jardins pour construire toujours plus de pavillons ou d'immeubles.
- Un nombre limité de zones à densifier où la municipalité reprendra la main en créant des réserves foncières afin de maîtriser la construction, favoriser la végétalisation et les circulations douces, l'évolution des réseaux d'assainissement, et permettre de respecter le taux de logements sociaux exigé par la loi SRU.
- Nous lancerons une étude prospective pour déterminer les besoins en équipements publics par quartier et mettrons en place, en fonction des résultats, une stratégie de financement.

Rien ne sera possible sans la participation de la population et une véritable démocratie municipale qui propose en particulier un premier projet, sur 6 ans, de la ville dans laquelle nous voulons vivre.

Ilots verts : nous reverrons la carte actuelle des îlots verts qui ont été définis de façon arbitraire lors de la révision du PLU.

Pour débloquer le projet de l'ex ZAC gare :

- Depuis 25 ans, le maire refuse de communiquer sur ses engagements avec les promoteurs ! **Nous ferons toute la transparence** sur ce dossier et construirons le projet avec les Ovillois.es.

SANTE et HANDICAP : « UNE VILLE QUI S'ENGAGE »

- Poursuivre le projet de création d'une maison médicale en centre-ville en lui adjoignant une maison médicale de garde **dédiée aux urgences de médecine générale, ouverte de 20h à minuit, 7 jours sur 7**
- Créer un autre Centre de santé décentralisé, pratiquant le tiers-payant et la gestion des mutuelles, sans dépassement d'honoraires, pour offrir un accès aux soins pour tous
- Favoriser l'installation de nouveaux professionnels de la santé (médecins généralistes et spécialistes, psychiatres, infirmières, kinésithérapeutes, orthophonistes ...)
 - ✓ en leur proposant des loyers modérés dans des locaux acquis par la municipalité, rendus conformes aux normes d'accessibilité PMR,
 - ✓ en leur proposant éventuellement un cabinet de groupe avec secrétariat partagé.

- Renforcer les actions de prévention en partenariat avec les écoles primaires et secondaires, les associations concernées et mettre en place un « Atelier santé ville » : bucco-dentaire, parentalité, luttés contre l'obésité et les conduites addictives, harcèlement, sexualité, racisme, homophobie, ...
- Poursuivre avec la « Charte Ville Handicap » l'accessibilité pour tous aux voiries, bâtiments et transports publics, culture, sport,
- Favoriser l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales
- Faciliter la participation des personnes en situation de handicap aux initiatives municipales en lien avec les associations concernées
- Adhérer au réseau français des villes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

SOCIAL

A Houilles, comme dans le département des Yvelines, le budget social ne semble pas une priorité. La municipalité actuelle ne s'est pas battue pour conserver les services publics de proximité (sécurité sociale, CAF, CMP...) et les Ovillois doivent se déplacer, au mieux, dans les communes voisines.

Nos propositions :

- Agir auprès des institutions et collectivités concernées pour retrouver une offre satisfaisante de services publics de proximité (Services sociaux, Sécurité Sociale, Centre Médico-Pédagogique...).
- Créer un bus municipal permettant d'amener les services de la mairie au plus près des habitants. De façon régulière ce bus accueillera les Ovillois.e.s et répondra à leurs questions concernant l'aide sociale, les affaires civiles, l'utilisation des services numériques ... (Cette alternative peut être rapidement mise en œuvre et répond à un besoin d'une façon souple et moderne).
- **Faire du CCAS un véritable animateur :**
 - ✓ d'actions sociales sur la commune pour remédier aux situations de précarité, de difficulté sociale et d'accès aux droits, touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap, en développant les partenariats avec d'autres acteurs sociaux (planning familial, associations dans le domaine de l'emploi et de la solidarité, bailleurs sociaux...).
 - ✓ de réduction de la fracture numérique et de médiation numérique.
- **Mettre en place un tarif individualisé pour davantage d'équité**, en élargissant là aussi son champ d'application aux domaines de la culture et du sport.
- **Favoriser la cohabitation intergénérationnelle entre seniors et étudiants ou jeunes travailleurs.** Initier des projets d'habitats participatifs et coopératifs intergénérationnels.
- **Favoriser l'implication des retraités** qui représentent 20% des Ovillois et

constituent une véritable richesse et une ressource pour la ville en créant notamment **un conseil des aînés** (Cela pourra être mis en place au travers d'une commission extramunicipale voir partie Démocratie locale).

- **Soutenir le maintien à domicile des personnes âgées et accompagner les aidants**
- Autoriser les chats et les chiens en maison de retraite.
- **Mieux informer et accompagner les jeunes** en recherche d'emploi dans leurs démarches avec l'aide des permanences de la mission locale.
- **Créer des places d'hébergement d'urgence** notamment pour les femmes victimes de violences, en lien avec les communes avoisinantes et les associations.
- **Diversifier la réponse sociale de proximité en soutenant le secteur associatif** par des réponses nouvelles, après les avoir consultées (subventions, prêt locaux, aide aux transports, actions conjointes...)
- **Soutenir les acteurs locaux de l'aide alimentaire.**

SECURITE : « UNE VILLE QUI PROTEGE »

La transparence réelle sur la délinquance locale devrait permettre l'actualisation des effectifs de la police nationale.

Il est aussi nécessaire de faire le point entre ce qui relève de la police nationale et ce qui relève de la police municipale.

Pour la sécurité et la tranquillité dans toute la ville, une priorité : **la prévention dans tous les domaines** :

- **Recrutement d'éducateurs spécialisés et de médiateurs**, en relation avec les bailleurs, les habitants et les associations.
- **Redéfinition indispensable des tâches des policiers municipaux** et distinction entre les agents ASVP et autres policiers municipaux
- **Envisager la multiplication des rondes de la police municipale** en particulier dans le triangle sensible de centre-ville pour veiller à résoudre les divers problèmes d'incivilités (y compris les dépôts sauvages de déchets hors des poubelles dans le domaine public)
- **Après concertation, achat progressif de nouveaux engins adaptés** pour les déplacements dans les divers quartiers
- **Recrutement éventuel de nouveaux agents**
- Réunir plus souvent le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et redéfinir son rôle et en exigeant de l'État des dotations suffisantes pour la police nationale
- Reprendre les négociations avec le propriétaire du parking souterrain situé rue de la Marne pour l'adapter, le sécuriser et en ouvrir une partie au public.

Circulation : en concertation avec la population _

- Revoir l'éclairage dans tous les quartiers : (au minimum veilleuses partout, LED,

éclairage variable selon passage, suppression des globes...)

- Limiter la vitesse des engins motorisés (automobiles, motos, patinettes ...)

Incivilités :

- Verbaliser les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas les déjections canines.
- Lutter contre la malpropreté avec des canisettes plus nombreuses et plus souvent nettoyées.
- Lutter contre les nuisances sonores par la limitation de la circulation des poids lourds en ville, l'extension des zones 30.
- Lutter contre les dépôts sauvages d'ordures sur les trottoirs.

EDUCATION / PETITE ENFANCE

Force est de constater que notre ville souffre d'un manque de structures d'accueil pour tous les âges et plus particulièrement en ce qui concerne les équipements concernant la petite enfance et à l'enfance. Les structures actuelles sont pour la plupart vieillissantes et ont besoin d'être rénovées et mises aux normes tant en ce qui concerne l'accueil du public handicapé qu'en ce qui concerne la vie quotidienne (sécurité aux abords des écoles et centres de loisirs, toilettes, insonorisation, isolation, équipements modernes...).

Par ailleurs les écoles élémentaires et maternelles souffrent pour la quasi-totalité d'entre elles de sureffectifs et les cantines sont souvent surchargées, ce qui occasionne un stress excessif pour les élèves (bruit, manque de temps...) et les personnels.

Les **temps périscolaires** mériteraient également une amélioration, quant à l'offre d'animations proposées.

Nos propositions :

1. Petite enfance :

- **Création de structures d'accueil pour les 0/3 ans** (crèche, crèche familiale, halte-garderie...) afin de répondre à la demande croissante des familles : 30 berceaux seront créés sur la prochaine mandature dans des structures publiques.
- **Création d'un véritable pôle d'accueil petite enfance** : mise en place avec les assistantes maternelles d'un **RAM** (relais d'assistantes maternelles) lieu d'échanges, d'informations, d'écoute où les assistantes maternelles et les parents employeurs peuvent se rendre pour obtenir des conseils.) avec possibilité d'accueil des enfants et d'activités qui leur sont dédiées.
- **Etude de la mise en place de MAM** (Maison d'Assistants Maternelles, lieux où quatre assistantes maternelles peuvent se regrouper pour garder des enfants).
- Révision des **critères d'attribution des places en crèche** afin de mettre en place des solutions en phase avec les rythmes de vie. Pour plus de transparence, intégrer des représentants de parents dans la commission

d'attribution.

2. Rénovation et sécurisation des écoles

- Construction d'une école maternelle et mise à l'étude de la construction d'une école élémentaire et de la création de classes et salles supplémentaires là où c'est possible.
- Plan pluriannuel de rénovation et sécurisation des écoles (mises aux normes Personnes à Mobilité Réduite et incendie, insonorisation, isolation thermique, sécurité aux abords des écoles et des cours de récréation...). Relier les écoles aux services municipaux ou à la police municipale en particulier en ce qui concerne la sécurité incendie
- Plan pluriannuel d'équipement des écoles, en concertation avec les équipes pédagogiques de la ville, en particulier pour l'informatique afin d'arriver à terme à un VNI ou un VPI par classe.
- Réorganisation des commandes annuelles de fournitures scolaires et de papier en concertation avec les équipes des écoles.
- Révision des dotations aux écoles afin qu'elles suivent au minimum l'augmentation des coûts des fournitures.

3. Activités périscolaires (cantines, études, garderies, centres de loisirs...)

- Rénovation et extension du centre de loisirs Jacques-Yves Cousteau prenant en compte notamment les problématiques de circulation lors de la dépose et de la récupération des enfants par leurs parents.
- Mise en place de véritables animations pendant les temps périscolaires, ce qui permettrait de limiter les sources de stress et d'énerverment des enfants et donc les accidents.
- Retour à des effectifs moins élevés dans les études afin de permettre aux élèves d'apprendre leurs leçons correctement, en concertation avec les enseignants et les parents.

Mise en place de moyens humains au service scolaire pour aider les parents dans leurs démarches et leur accès à l'Espace Familles en particulier pour les familles les plus démunies.

- Outre la mise en place d'un tarif individualisé pour la cantine et les activités périscolaires, revoir les tarifs pénalisants appliqués actuellement pour les situations imprévues et pour les parents à horaires irréguliers (pour les cas d'inscription ou de désinscription à la cantine ou les garderies hors délais).

4. Une restauration publique innovante et de qualité

- Développer l'approvisionnement bio et local des cantines pour tendre vers 100 % en fin de mandat.
- Développer les projets de recyclage et de chasse au gaspillage alimentaire, en partenariat avec les associations Ovilloises concernées

5. Donner un nouveau souffle à la Caisse des Ecoles en augmentant ses ressources

(mise en place d'initiatives permettant de récolter des fonds pour financer les projets

scolaires) pour permettre de rétablir le budget d'aide aux voyages scolaires.

- 6. Elaborer avec le CCAS, la PMI, les enseignants et l'inspection de l'éducation nationale des campagnes générales et ciblées** contre les addictions des enfants au numérique, sources de grandes difficultés scolaires et donc sociales.

JEUNESSE

La précarisation des jeunes est un phénomène croissant et préoccupant. 20% des 18-29 ans vivent sous le seuil de pauvreté et 23,8% des moins de 25 ans sont au chômage (INSEE). Ces situations sont bien souvent révélatrices de parcours difficiles, voire de ruptures auxquels l'accès à l'emploi ne peut être la seule réponse.

Pour redonner confiance et favoriser l'inclusion des jeunes de 16 à 29 ans en situation de fragilité pour des raisons éducative, culturelle, sociale, économique, nous proposons :

- 1. Création d'une maison de la jeunesse**, lieu où les jeunes peuvent s'impliquer, réfléchir, créer leurs projets, seuls ou à plusieurs. Des animateurs et des éducateurs spécialisés accueilleront les jeunes pour organiser avec eux des séjours, des ateliers culturels ou sportifs et des sorties diverses. Ce sera aussi un lieu d'échange, de débat et de création d'actions nouvelles.

Cette structure comprendra en outre :

- Des accompagnements individuels ou collectifs à travers un Bureau d'Information Jeunesse (BIJ), répondant à toutes les questions autour de la prévention, des formations, stages, études, accompagnements de projets, de la prévention santé et de la citoyenneté.
- Un dispositif jobs-été
- Une bourse aux projets.
- Des aides à la recherche d'emplois.
- Un espace multimédia avec des postes informatiques
- En liaison avec les associations et les collèges de la ville, développement du soutien scolaire pour les adolescents et tout au long de l'année, « ateliers » de prépa bac.
- Ateliers autour de la culture urbaine pour les jeunes de 11 à 25 ans.
- Une salle équipée en studio d'enregistrement et un espace dédié à la vidéo.

- 2. Remettre les projets pédagogiques au cœur des séjours jeunesse.**

- 3. Mise en place d'un conseil local de la jeunesse au service d'une citoyenneté active et démocratique** permettant de promouvoir :

- Les initiatives des jeunes
- L'exercice de la citoyenneté

- Le dialogue avec le maire et les élus municipaux
- L'utilisation de la culture comme mode d'expression et d'actions citoyennes innovantes.

Cela pourra être mis en place au travers d'une commission extra municipale (Voir partie Démocratie locale).

SPORTS

- **Planter des petits équipements** sportifs ouverts à tous
- **Poursuivre les travaux d'amélioration** des équipements existant (notamment finaliser les travaux de rénovation de Jean Bouin I, achever la création de Jean Bouin II).
- **Réserver certains créneaux horaires pour un accès libre aux terrains de sport.**

VIE ASSOCIATIVE

- Diversifier la réponse sociale de proximité en soutenant les associations par des réponses nouvelles, après les avoir consultées (subventions, prêts de locaux, aide aux transports, actions conjointes...)
- Maintenir le soutien aux grands événements (Corrida, Forum des associations ...) ; restaurer la Braderie dans sa configuration historique.
- Mettre en place des contrats pluriannuels d'objectif afin de sécuriser le versement des subventions aux associations.
- Mettre en relation les associations et les habitants via le dispositif des **Engagés** (voir Démocratie locale) afin de faciliter l'engagement spontané et momentané des citoyens dans des associations.

LA CULTURE : UN OUTIL DU LIEN SOCIAL

Etat des lieux

- **Absence d'une salle de spectacle.** La salle Cassin, trop petite, et le gymnase Ostermeyer ne sont pas du tout adaptés.
- **Le Triplex cumule 2 salles trop petites et peu engageantes pour une programmation artistique.**
- **La Graineterie n'a de pôle culturel que le nom :** c'est un lieu très peu fréquenté, qui accueille essentiellement des publics captifs comme les scolaires. Sa programmation élitiste et son ouverture confidentielle sur la ville en font un lieu très peu vivant et non attractif, vide et froid.

- **La bibliothèque Jules Verne est sous-dimensionnée pour 32000 habitants.** Sa taille correspond à celle d'une ville de 10 000 habitants !
- **Le Conservatoire est un lieu élitiste** qui par son fonctionnement ne permet pas de favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique d'un instrument (en particulier pour les plus jeunes).
- **Maison Schoelcher laissée à l'abandon**
- **Absence d'une politique culturelle lisible**
- **Absence de librairie**

Les engagements

Au préalable, il s'agira de travailler sur **un projet culturel** qui s'inscrira dans la charte mondiale du **développement durable de la Culture (Agenda 21) : culture accessible à tous et diversité culturelle**. Ce projet devra contribuer à construire une identité culturelle forte permettant un rayonnement au-delà de la ville, propre à stimuler et conforter le sentiment d'appartenance à un ensemble collectif. Il pourra faire appel lors de son élaboration à des Ovillois intéressés par l'Art, le cinéma ...

Ce projet devra donc reposer sur :

- un **maillage culturel équilibré** du territoire communal,
- **l'accès à la culture pour le plus grand nombre d'habitants,**
- **la lutte contre l'exclusion culturelle,** symptôme de l'exclusion politique,
- **la prise en compte de la diversité culturelle,**
- **une politique culturelle lisible.**

Autour de ces axes, les engagements consisteront à

1. **Créer un véritable pôle culturel (le Dôme), regroupant plusieurs espaces, qui seront réalisés par tranches, dont :**

- **Une salle polyvalente d'au moins 500 places,** qui proposera une programmation variée, accessible à tous, de spectacles, concerts, conférences
- **Un cinéma associatif** du type Pandora à Achères ou Utopia à Saint-Ouen L'Aumône, proposant 3 salles d'environ 200 places et disposant d'un café/espace de rencontre. Il proposera une programmation de qualité et des séances à l'attention des scolaires.
- **Mettre en place une politique de lecture publique dynamique en créant une médiathèque** correspondant aux ratios d'une ville de 32000 habitants (soit **2230 m²** pour obtenir les subventions de l'Etat au titre du Concours particulier). Incluant un espace d'exposition. **Plaque tournante du pôle culturel,** cet équipement grand public de proximité sera accessible à tous L'accent y sera mis sur le lien social. Son but, en organisant des ateliers, sera d'attirer des publics qui ne fréquentent pas la bibliothèque parce qu'ils ont peu la culture de l'écrit. Elle développera de nombreux partenariats avec des associations de la ville, des lieux

culturels comme la Graineterie, les écoles, pour proposer des actions d'aide à la recherche d'emploi, d'alphabétisation, de découverte de l'environnement multimédia. Cette médiathèque devra comprendre un espace de convivialité confortable et accueillant pour que les usagers puissent se rencontrer et échanger. Une petite salle y sera incluse, qui accueillera les animations propres à la médiathèque. **Tous ses espaces seront colorés, clairs et vivants.**

- **Un espace Fab Lab**, laboratoire de fabrication numérique : lieu ouvert gratuitement au public, comme la médiathèque, où seront mises à disposition toutes sortes d'outils et de machines, dans le but de concevoir et de réaliser des objets. Un Fab Lab est un atelier de fabrication ouvert à tous ceux (bricoleurs du dimanche, designers, retraités, étudiants, ingénieurs, artistes...) qui souhaitent s'initier à une pratique, transmettre un savoir ou simplement expérimenter. Et ce quel que soit leur niveau de formation. C'est aussi une communauté où l'entraide et le partage sont rois. Les membres d'un Fab Lab échangent leur savoir-faire et collaborent ensemble.

2. Rendre plus accessible le Conservatoire, en revoyant sa politique tarifaire et ses missions pour permettre à tous et plus particulièrement aux enfants de milieux sociaux défavorisés d'en bénéficier :

- La formation à l'accompagnement des pratiques amateurs,
- Une mission sociale permettant de contribuer à réduire la fracture sociale et favoriser le bien vivre ensemble
- La réussite éducative.
- La découverte et la formation des futurs talents

- 1. Redynamiser La Graineterie et son jardin et le Triplex afin d'en faire des lieux plus vivants conviviaux et accessibles et permettre de diversifier l'offre culturelle.**
- 2. Créer un maillage culturel dans les quartiers en valorisant la vitalité associative et les habitants.**
- 3. Restaurer la maison Schoelcher pour en faire un lieu dédié à la mémoire de l'esclavage.**
- 4. Apporter toutes les aides à l'implantation d'une librairie en ville**
- 5. Soutenir la création artistique et sa diffusion.**
- 6. Favoriser la libre circulation des livres, en multipliant les boîtes à livres, notamment dans les quartiers excentrés.**
- 7. Favoriser les tables à dons pour développer le partage culturel et l'économie circulaire.**

COMMERCES / ARTISANAT / DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Revitaliser le commerce et l'artisanat dans notre commune est d'une importance capitale.

- **Nous harmoniserons l'offre de commerce en centre-ville** et soutiendrons l'installation de commerces de qualité (notamment avenue Charles de Gaulle) :
- **Nous soutiendrons l'ouverture de commerces** dans les quartiers qui en sont dépourvus.

- En lien avec la CASGBS, nous **développerons l'implantation de TPE/PME** et nous soutiendrons le secteur de l'économie sociale et solidaire
- **Nous ouvrons un espace de coworking et une pépinière d'entreprises**
- **Nous ferons revivre certaines initiatives locales, comme la Braderie** que nous restaurerons dans sa configuration historique

FINANCES

- **Nous lancerons un audit financier en début de mandat** qui permettra une planification de nos engagements sur la durée du mandat avec notamment la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement.
- **Nous communiquerons chaque année sur l'avancement du plan pluriannuel d'investissement en toute transparence** afin que les Ovillois.es puissent suivre les engagements de la Municipalité.
- **Nous nous battons** pour que l'État compense à l'euro près la suppression de la taxe d'habitation.
- **Nous emprunterons à moindre coût, grâce au contexte favorable, et lancerons** notre programme d'investissement dans une démarche de **développement durable**.
- **Nous saisisons par ailleurs toutes les opportunités de financement** pour les nouveaux investissements (État, Région, Département, Communauté d'Agglomération ...).
- **Nous présenterons le budget par politique publique** (éducation, vie associative, social, santé, sport, jeunesse ...) pour une meilleure lisibilité.
- **Nous attribuerons la Vice-présidence de la commission des Finances à un élu de la minorité** pour une transparence totale (proposition ANTICOR).
- **Nous rationaliserons l'utilisation des équipements municipaux** dans un souci d'efficacité.

L'INTERCOMMUNALITE

Houilles est membre de la Communauté d'Agglomération de Saint Germain Boucles de Seine (CASGBS), qui comprend 19 communes, dont les villes voisines de Sartrouville, Carrières-sur-Seine et Bezons.

Ses principales compétences portent sur des domaines qui sont au cœur du quotidien et des préoccupations des habitants : Transports, Environnement, Aménagement du territoire, Développement Économique.

- **Nous porterons à la CASGBS une politique dictée par l'intérêt général, la solidarité et la coopération entre communes**, et défendrons une gouvernance qui place le citoyen au cœur du projet de territoire, loin du manque de transparence et de l'entre-soi actuels.
- **Nous revendiquerons pour Houilles sa juste place** et obtiendrons les financements auxquels elle peut prétendre.
- La mise en place de la **transition écologique** doit être pensée à un échelon plus large que celui de la commune. **Houilles sera LA ville moteur dans l'élaboration et la mise en place du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** et donnera une vraie place à la concertation avec les habitants, les associations et les entreprises.